



Rejoignez le Conseil de Développement du Pays de Lorient : Ensemble pour un avenir durable !

Participez activement à l'élaboration de politiques publiques et à la réalisation de projets concrets dans divers domaines tels que : le développement durable, la santé, la culture, les mobilités, l'habitat, et bien plus encore.

En intégrant nos groupes de travail, vous contribuerez à des initiatives significatives au sein d'une équipe dynamique et engagée.

Notre engagement est de promouvoir la diversité et la parité en représentant toutes les tranches d'âge, par une collaboration inclusive et enrichissante. Nous voulons insuffler une nouvelle dynamique à notre territoire en conservant une réalité constante sur nos sujets.

Rejoignez-nous pour construire ensemble cet avenir solidaire, durable et innovant pour le Pays de Lorient - Quimperlé : sans vous, rien ne peut se faire.

Credits photos : Freepress, X

 **Conseil de
Développement**
Pays de Lorient

Kuzul Diorren Bro an Oriant

Pour en savoir plus et vous inscrire, contactez-nous :
21 rue Jules Legrand - 56100 Lorient
contact@cdpl.bzh
Consultez notre site : cdpl.bzh

APPORTER LA PAROLE DE TOUS AUX ELUS DES TERRITOIRES

Kas soñjoù an dud da zilennidi an tiriad



**Conseil de
Développement**
Pays de Lorient

Kuzul Diorren Bro an Oriant



Etre un **acteur clé** du développement local

La mission du Conseil de Développement du Pays de Lorient (CDPL) est cruciale dans le Pays de Lorient-Quimperlé (superficie de 856 km², plus de 280 000 habitant.e.s).

Le Conseil de développement accompagne les élu.e.s locaux dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, en favorisant l'initiative citoyenne et en contribuant activement au développement local.

Pour son action, le Conseil de Développement du Pays de Lorient reçoit les soutiens de :



* EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
**NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République



avec les élus des territoires...

Dès 1999, la loi Voynet (loi LOADDT du 25 juin 1999) a inscrit les Conseils de développement dans la loi, avec l'ambition d'instiller dans l'aménagement du territoire les questions de développement durable et de démocratie participative.

Le CDPL, créé en 2002 et devenu association en 2015, est soutenu par la région Bretagne et les EPCI* locaux. Suite à la loi NOTRe**, il sert de conseil pour ces EPCI*, en offrant un espace de réflexion, de proposition et de débat public sur les politiques du Pays de Lorient.

Etre une passerelle entre les élu.e.s et les citoyen.ne.s

Le Conseil favorise le dialogue entre les élu.e.s et les citoyen.ne.s, garantissant ainsi une prise en compte effective des besoins et des aspirations des habitant.e.s dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques.



Véronique Kourotchkine
Présidente
du Conseil de Développement
du Pays de Lorient
Prezidantez Kuzul Diorren Bro ar Orient

En ma qualité de Présidente du Conseil de Développement du Pays de Lorient, je réaffirme notre engagement d'être une passerelle essentielle entre les citoyen.ne.s et les élu.e.s, pour un avenir meilleur.

Nous représentons une force de proposition, éclairant les décisions pour notre territoire.

Notre mission est de porter la voix des citoyen.ne.s, de favoriser le dialogue, l'action, de promouvoir un avenir prometteur pour notre communauté. A ce titre, nous jouons un rôle de relais incontournable en participant activement à l'élaboration des politiques publiques.

Fière de notre héritage, la nouvelle équipe s'engage à renforcer notre savoir-faire.

En tenant compte de la spécificité de notre territoire, de sa culture, de sa ruralité, de la valeur locale et de la diversité de vos expériences et expertises, nous sommes convaincus qu'avec une collaboration étroite avec nos partenaires stratégiques, nous représentons une force motrice pour façonner un avenir ancré dans nos valeurs fondamentales.

Ensemble, faisons entendre nos voix et bâtissons un avenir solidaire, durable et innovant pour le Pays de Lorient - Quimperlé ! Je suis convaincue que notre engagement collectif en faveur du pluralisme, de la démocratie et de l'intérêt général sera le moteur de changements positifs et durables.



Vers un **avenir collectif** : nos axes stratégiques

Notre fil conducteur se déploie autour de quatre axes pour bâtir l'avenir ensemble :



Mer



Mer & Terre



Terre



Air

En respectant et en poursuivant nos engagements, ensemble, nous innovons pour répondre aux défis de demain. Nous sommes pleinement conscients de notre rôle de premier plan dans l'espace public, en apportant des réponses concrètes aux enjeux majeurs d'aujourd'hui et de demain.

Ces 4 axes stratégiques visent à renforcer les liens entre les citoyen.ne.s et les intercommunalités, avec l'ambition de préserver et d'enrichir l'identité locale. Ils incarnent une approche dynamique et novatrice, renforçant les relations entre les citoyen.ne.s et les structures intercommunales.

Ces initiatives protègent l'identité et la diversité des habitant.e.s et des territoires, répondant ainsi efficacement aux préoccupations locales en participant, collectivement, à notre avenir. Dans leur concrétisation, ces orientations s'appuient sur les valeurs fondamentales de notre structure :



Analyses & compétences

En réalisant des études approfondies, le Conseil renforce sa crédibilité et accompagne les politiques avec l'appui de données solides.



Elaboration de politiques

Le Conseil contribue directement à l'élaboration ou à la révision des politiques locales en proposant des recommandations conformes aux besoins et aux réalités du territoire.



Participation et concertation

Le Conseil encourage la participation et la concertation entre des acteurs variés (entreprises, associations, citoyen.ne.s).



Veille & analyses

Le Conseil, en tant qu'observateur vigilant du territoire, développe la démocratie participative par une veille et des analyses approfondies orientant ainsi ses actions dans un contexte local évolutif.



Coordination et facilitation

Le Conseil agit en synergie pour optimiser et accompagner toutes les initiatives citoyennes.



Projets pilotes & innovation

Le Conseil soutient les projets pilotes et les innovations favorisant le développement territorial, dans le respect de l'environnement, des besoins de la population contribuant à l'intérêt général.





Pourquoi **participer** à nos consultations ?

Avec la consultation territoriale,
votre avenir commence ici !

Votre voix compte pour façonner un avenir commun : en participant à nos consultations, vous êtes en mesure d'influencer positivement le devenir de notre territoire en contribuant à une démocratie locale.

Ensemble,
renforçons la participation citoyenne pour un avenir meilleur pour tous !

Notre structure offre une dynamique ancrée dans son territoire : en partenariat collaboratif avec les autres Conseils de Développement de Bretagne, nous renforçons notre action citoyenne sur notre propre territoire.



témoignages

Pour ma part, la maritimité a constitué dans un premier temps une porte d'entrée au sein du CDPL. Depuis, d'autres points concernant les spécificités de notre territoire (accueil des gens du voyage, culture bretonne) sont venues amplifier mon implication active au sein de cette structure. Le Conseil de Développement du Pays de Lorient constitue à mon sens un véritable acteur fortement ancré sur son territoire. Il oriente, en permanence, ses actions afin de promouvoir le bien vivre ensemble à travers des initiatives éclairées et citoyennes, des propositions d'orientation issues d'un échange ouvert. Comme tous les autres acteurs du territoire, il agit dans une quête de consensus, dans un esprit apaisé, afin de porter la voix citoyenne.

Robert Posnic
(Vice-Président du CDPL)

Professionnelle dans le secteur social, la relation humaine nourrit mon quotidien. Installée depuis 4 ans à Guidel, j'ai retrouvé à travers le CDPL une poursuite logique de cet état d'esprit. La vocation de cette structure à porter la voix des habitants, son ambition à promouvoir les initiatives de ceux-ci ont particulièrement résonné en moi. Ils n'ont fait que confirmer ma volonté d'implication active au sein de cette structure. La nouvelle et récente réorganisation du CDPL renforce désormais son rôle voulu par le législateur afin d'être aux côtés des élus pour les accompagner et leur apporter des réponses concertées, donner à la parole citoyenne la place qui est la sienne dans le cadre de tout projet où la notion collective est indispensable.

Emmanuelle Courtais
(adhérente du CDPL)

Mon mandat d'élue pour la Ville d'Hennebont et ma délégation au sein de Lorient Agglomération intègrent naturellement le CPDL dans le cadre de mes fonctions. A travers une action récente, je n'ai pu que confirmer que cette structure constitue un maillon essentiel dans la collaboration entre les habitants et leurs représentants. L'engagement sans faille de ses adhérents contribue aussi à une dynamique de notre territoire, notamment sur le plan de la culture bretonne. J'adhère volontiers à cet état d'esprit positif qui encourage une avancée commune.

Laure Le Maréchal
(Conseillère Communautaire déléguée à la langue et à la culture bretonnes)